

3 Février 2025 Province de Québec
Municipalité de Shigawake
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal de Shigawake, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce troisième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, sont présents :

Marcel Gagnon, Georgette Chapados, Jeffrey Vautier et Michael Hayes.

Absents : Nancy Skene, Heather Imhoff

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Rolande Beebe.

L'adjoint administratif, Pascal Caron est aussi présent à titre de secrétaire.

2025-02-26

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par le conseiller Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

2025-02-27

ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux de la réunion régulière du 13 janvier et la réunion extraordinaire du 21 janvier 2025, soient acceptés tel que rédigés et lu.

Adoptée

2025-02-28

COMPTES

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par le conseiller Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du certificat 02-2025 au montant de 52 878.54\$ et 02A-2025 au montant de 15 219.33\$ et 02B-2025 au montant 1 344.22\$, soient acceptés et la directrice générale par intérim est autorisée à les payer.

Adoptée

2025-02-29

DON

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par le conseiller Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise les dons suivants :

CENTRAIDE Gaspésie les Iles: 50.00\$
Fondation Santé Baie-des-Chaleurs : 50.00\$

QUE la directrice par intérim est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée

2024-02-30

UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par le conseiller Michael Hayes résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité adhère à URLS -Gaspésie les Iles et qu'elle engage une somme de 89\$ représentant le coût de la cotisation annuelle.

Qu'elle délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'URLS, la conseillère Heather Imhoff et la mairesse Rolande Beebe.

Adoptée

2025-02-31

VENTE POUR TAXES

Il est proposé par la conseillère Georgette Chapados et appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER monsieur François Bujold, directeur général, greffier-trésorier ou madame Lynn Fortin, responsable des finances et de l'administration de la MRC de Bonaventure à représenter la Municipalité de Shigawake et à enchérir en son nom lors de la vente pour taxes municipales du jeudi 10 avril 2025 à la MRC de Bonaventure.

Adoptée

2025-02-32

RÉSOLUTION POUR L'ORGANISME BOUGE JUSQU'AU BOUT DU MONDE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Bouge pour que ça bouge et l'école Antoine Bernard désirent organiser une course à relais entre Carleton-sur-Mer et Gaspé le 24 et 25 mai 2025 en raison de l'annulation de la course du Grand Défi Pierre Lavoie (GDPL);

CONSIDÉRANT QUE 120 à 160 jeunes de secondaire 1 à 5 participeront à l'événement et s'entraîneront pendant plusieurs semaines;

CONSIDÉRANT QUE cette course a pour objectif de promouvoir les saines habitudes de vie et le plaisir de bouger;

CONSIDÉRANT QUE les participants vont courir à relais le long de la route 132 et qu'ils seront suivis par un accompagnateur adulte à vélo ainsi qu'une camionnette de sécurité.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères:

QUE la Municipalité de Shigawake autorise le passage des élèves sur l'accotement de la route 132 lors de la course qui se tiendra le 24 et 25 mai 2025. Cependant, Bouge pour que ça bouge devra obtenir les autorisations requises du ministère des Transports et de la Sûreté du Québec.

QUE les coureurs soient visibles et aient une attitude sécuritaire.

Adoptée

2025-02-33

RÉSOLUTION POUR ACHAT D'UN GOÛTER ET CARTE CADEAU

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon, appuyé par la conseillère Georgette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise l'achat d'un goûter chez IGA Paspébiac et une carte cadeau de 100.00\$ afin de souligner le départ à la retraite de l'adjointe administrative Céline Roussy.

Adoptée

2025-02-34

RÉSOLUTION POUR PROLONGER LA FORMATION DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF

Il est proposé par la conseillère Georgette Chapados appuyé par le conseiller Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers que Céline Roussy continue à former Pascal Caron sur une base de deux demi-journées / semaine pour une durée indéterminée. Le tout selon les recommandations de Mme Nancy Castilloux, DG par intérim.

Adoptée

2025-02-35

ACHAT EN COMMUN

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par le conseiller Jeffrey Vautier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Shigawake profite de l'opportunité de faire front commun avec la MRC de Bonaventure pour obtenir les meilleurs prix possibles concernant l'achat en commun d'asphalte froide (cold Pach) (Quantité 3 palettes) et du magnésium liquide.

Adoptée

2025-02-36

RÉSOLUTION POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE PAR DES BÉNÉVOLES

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise un groupe de bénévoles à entretenir la patinoire sous les consignes des conseillers Jeffrey Vautier et Michael Hayes.

Adoptée

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR
L'INSTALLATION DES JEUX**

Point ajourné au lundi 3 mars 2025 à 19h.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2025-02-37

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Georgette Chapados que la séance soit levée à 19h20.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Rolande Beebe,
Maire

Nancy Castilloux,
DG par intérim